



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT DE JURY DNL LVE 2013

COMPOSITION DES JURYS

ALLEMAND :

1 jury composé d'un IA-PR ou un professeur de la discipline concernée, de l'IA-IPR d'allemand et d'un professeur d'allemand.

ANGLAIS :

4 jurys, chacun composé d'un IA-PR de la discipline concernée ou d'une discipline connexe, de l'IA-IPR d'un IA-IPR d'anglais et un professeur de la de la discipline concernée ou d'une discipline connexe.

ESPAGNOL :

1 jury composé d'un IA-IPR de LVE + 3 professeurs de la discipline concernée. La composition du jury sera modifiée à compter de la session de 2014 et réservera à la discipline concernée (ou à une discipline connexe) la place qui lui revient.

ITALIEN :

1 jury composé d'un IA-PR de la discipline concernée ou d'une discipline connexe, de l'IA-IPR d'italien et un professeur de la discipline concernée ou d'une discipline connexe.

DISCIPLINES REPRESENTÉES

Une grande variété de disciplines : Histoire-Géographie, Maths, EPS, SVT, SPC, Economie Gestion, Management des organisations, Informatique et gestion, SES, Economie-Gestion, disciplines technologiques.

NOMBRE DE CANDIDATS

ALLEMAND :

7 candidats inscrits. 5 candidats ont été certifiés

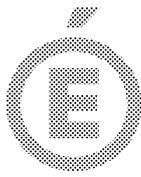
ANGLAIS :

52 inscrits. 33 candidats ont été certifiés.

ESPAGNOL :

5 inscrits. 2 candidats ont été certifiés.

ITALIEN : 10 candidats inscrits. 9 candidats ont été certifiés



2/2

ANALYSE DES RESULTATS

Les candidats refusés l'ont été pour les raisons suivantes :

- Le niveau de langue est insuffisant pour garantir une mise en œuvre efficace de cet enseignement
- La motivation est parfois insuffisante (utiliser leur compétence en LVE): elle ne fait pas apparaître la plus-value pour les élèves
- Connaissance insuffisante de la nature du dispositif de la DNL, sa dimension interculturelle et ses objectifs
- Une tendance à rester parfois trop centré sur leur pratique disciplinaire : l'enseignement de la DNL est envisagé comme une simple traduction et non sous l'aspect d'un travail de projet mené conjointement avec l'enseignant de LVE.

D'autres candidats, malgré un niveau moyen en LVE, sont certifiés du fait de leur très forte motivation perceptible au travers des expérimentations positives qu'ils ont pu mener par exemple en AP ou en ateliers en collège. Ils sont alors invités à tout mettre en œuvre pour améliorer leur niveau de langue.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Il est conseillé de :

- D'approfondir la réflexion en termes de projet pédagogique, en étroite collaboration avec les enseignants de LVE, d'envisager plus précisément le type d'activités pédagogiques qui peuvent être proposé aux élèves
- D'avoir une vision précise des objectifs de l'enseignement en DNL, qui n'est pas la transposition d'un cours de discipline en langue cible et ne se limite pas à la seule connaissance de termes techniques spécifiques à la discipline enseignée
- se rapprocher en amont de l'épreuve de professeurs enseignant dans le dispositif SELO (Section Européenne) afin d'échanger sur les objectifs, sur les pratiques, sur les différents projets, sur les difficultés
- De connaître et de comprendre les objectifs de l'épreuve de la classe terminale.

Rappel des textes :

La certification complémentaire

Au collège comme au lycée, tous les professeurs qui dispensent cet enseignement en langue étrangère doivent être titulaires de la certification complémentaire, elle est régie par la note de service n° 2004-175 du 19-10-2004 au BO n°39 du 28-10-2004.

Elle a comme objectifs :

- la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes
- la maîtrise de la langue étrangère (niveau minimum exigible B2 du CECRL—Cadre Européen Commun de Référence en Langues)
- la connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en LVE, notamment au plan des attentes, de l'attitude face à la langue, des critères d'évaluation, des difficultés d'apprentissage particulières, du choix des thèmes et supports ...
- la capacité à concevoir un projet pour la DNL, en particulier d'échange, virtuel ou physique (de classes, d'élèves...) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire.